



Arles, vendredi 8 juin 2018

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2018/07604

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Enlèvement d'épave**Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- le 15/06/2018 de 08:00 à 18:00**

- o **Canal du Rhône à Sète, canal maritime ou déviation d'Aigues-Mortes**
entre les pk 2.000 (amont ancienne écluse du Bourgidou) et pk 3.200 (pont de Provence) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Le remorquage d'une partie de l'épave du bateau Pierrot Festival doit avoir lieu depuis l'écluse du Bourgidou jusqu'à l'amont du pont de Provence.

Toute navigation est interdite durant ce remorquage afin de permettre le passage du convoi.

Service(s) à contacter :

Subdivision Grand Delta, 1, quai de la gare maritime, 13200 ARLES

Tél : 04 90 96 00 85 - Fax : 04 90 96 91 36

Date limite d'affichage :

16/06/2018

Contrôleur principal

Georges PIGNOT